



Formation proposée par UFA Saint Bénigne Membre du CFA ASPECT

## Les + de l'UFA Saint Bénigne

- Petite structure
- Equipement professionnel
- Partenariat avec de nombreuses entreprises.

#### Financement de la formation

#### Gratuit pour l'apprenti

Sous condition de l'accord de prise en charge par l'Opérateur de compétences (OPCO) finançant la formation et après signature d'un contrat d'apprentissage

## Accessibilité

#### Ad'AP en cours

Si une salle est inaccessible, le cours est déplacé dans une salle adaptée.

Prise en compte des besoins d'adaptation (référent handicap du CFA)

#### Pour nous contacter

UFA Saint Bénigne

1 Rue du Chanoine Prenel 25300 PONTARLIER

Téléphone : 03 81 39 16 37 Mail : ufa.stbe.pontarlier@epfc.fr

CFA ASPECT 20 rue Mégevand 25000 BESANCON

SIRET: 394 454 516 00029

Déclaration d'activité : 43250109825

Code UAI: 0251934S

# Systèmes Numériques

Option B : Audiovisuels, Réseau et Équipements Domestiques

RNCP <u>26334</u> Référentiel : lien

Rythme de l'alternance : 1 jour par semaine et 16 semaines complètes en entreprise, le reste en centre de formation

Durée de la formation : 675 heures sur 1 an

## **Objectifs visés**

La/le titulaire du Bac Pro SN est un(e) professionnel(le) qualifié(e) dans l'ensemble des compétences professionnelles permettant au technicien d'exercer les activités liées à la préparation, l'installation, la maintenance des systèmes dans son domaine. Le titulaire sera aussi capable de participer au service client avec les services commerciaux.

#### Les secteurs d'activité

Le titulaire de l'option B « Audiovisuels, Réseau et Équipements Domestiques » a acquis les compétences pour intervenir sur les installations et équipements (matériels et logiciels) entrant dans la constitution de systèmes numériques dans les domaines de l'audiovisuel multimédia ; de l'électrodomestique ; de la domotique liée au confort et à la gestion des énergies ; et de l'éclairage et de la fonorisation.

## Type de diplôme

Diplôme d'Etat de niveau 4

## Préreguis et conditions d'accès

- Être âgé de 16 ans à moins de 30 ans (hors situation de dérogation)
- Après une 2<sup>nde</sup> TNE ou 1<sup>ère</sup> professionnelle Systèmes Numériques option ARED
- Signature d'un contrat d'apprentissage (non nécessaire pour candidater)
- Être déclaré apte physiquement (visite médicale à l'embauche)

## Modalités et délai d'accès

- Formulaire de candidature disponible sur demande.
- Entretien en vue de trouver une entreprise
- Candidature de janvier à juin
- Candidature validée après la signature d'un contrat d'apprentissage dans la limite des places disponibles
- Les candidatures peuvent exceptionnellement être étudiées hors de cette période dans la limite des places disponibles (nous contacter)

## Qualités requises

- Communication, méthode, rigueur
- Sens de l'analyse
- Capacité d'observation

## Modalités pédagogiques

- En présentiel uniquement
- Plateforme Ecole Directe
- Utilisation de l'interface Cpro pour la validation des compétences.
- Entretien individuel.

## **Contenu de la formation**

- Modules professionnels : sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire, Eco-Gestion, Prévention Santé Environnement, Sciences et Techniques Industrielles et Chef d'œuvre.
- Modules généraux : Français, Histoire Géographie EMC, Anglais, Mathématiques-Sciences, Arts Appliqués et EPS.

#### Modalités d'évaluation

- Suivi en continu au fil de l'année
- Examen final et contrôle en cours de formation sur certains modules.

#### **Horaires en formation**

- 8h00 à 17h45 : Lundi, mardi et jeudi
- 8h00 à 16h40 : vendredi
- 8h00 à 12h00 : mercredi

## Poursuites d'études

- BTS SN (Systèmes Numériques) Option
- BTS FED (Fluides, énergies, domotique)

#### Débouchés

- Technicien conseil, d'installation, et de maintenance en audiovisuel et Electrodomestique.
- Technicien service après-vente
- Dans toute entreprise de services ou industrielle : service technique ou centre de maintenance, fabricant...

## **Passerelles**

- BAC Pro SN option SSIHT
- BAC Pro SN option RISC

## Possibilité de valider des blocs de compétence

• Non